

[Text]

The recommendations, which perhaps would be the area for questioning, are three. You will find them on page 16 of the brief, and that is dealing with a new immigration act because I do not think the present one can be salvaged.

The new immigration act must make provisions for a status that is not geared to criminal intent or criminal activity for such people we discover among us who have become the victims of circumstances. We now treat them as criminals from the start and all the procedures engaged, not with them, frequently, but against them, result in negative sanctions against them on top of their unfortunate experience.

Secondly—and this view has been endorsed by SIO officers I have talked to, by the immigration officers I have talked to in Calgary and by lawyers who deal with immigration matters—the role and office of the special inquiry officer should be distinct and apart from the Department of Manpower and Immigration. It should not be manned by individuals who are directly connected with or indirectly controlled by the Department of Manpower and Immigration. A single individual, as the present SIO officer, regardless of his personal attributes, should not be asked to be prosecutor, judge, jury, executor and rule-maker all at the same time.

Thirdly, I am suggesting that greater public access to information and greater official accountability of information in Manpower and Immigration files and procedures is required. Manpower and Immigration officials should not be allowed to gain bureaucratic points for closing files and files should not be closed.

I could mention that I believe Baldwin is trying to get a private member's bill before the House, dealing essentially with this information question, but I am thinking of it specifically in relation to the procedures within the immigration matters.

Did I make the seven minutes?

The Joint Chairman (Mr. O'Connell): Professor Konrad, you have done very well. You have set a good example for all professors. We begin with Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: Mr. Chairman, I think this is an excellent brief. I have only had an opportunity of reading through it very quickly, but I think on first reading the recommendations are very good. I just have one question. I would like to ask Professor Konrad whether to his knowledge, in the case he goes into some detail about in which he says the local Manpower and Immigration officials were very uncooperative, the Minister or the Deputy Minister were made aware of the situation before the deportation actually took place, or whether the information got lost lower down in the bureaucratic maze?

Professor Konrad: I have a whole sheaf of letters in the name of the Minister himself, but I discovered from three alternative independent channels he knows nothing about it. We tried. I have a letter from the Prime Minister on this matter. We have tried politicians of every rank, private

[Interpretation]

Les recommandations sur lesquelles porteront sans doute vos questions sont au nombre de trois. Vous les trouverez en page 16 du mémoire; elles ont trait à l'élaboration d'une nouvelle loi sur l'immigration parce que je ne crois pas qu'on puisse conserver celle qui est actuellement en vigueur.

La nouvelle loi sur l'immigration doit inclure des dispositions relatives au statut et qui ne suspectent pas d'intention criminelle ou n'accusent pas d'activité criminelle des personnes vivant parmi nous qui sont devenues victimes des circonstances. En ce moment, nous les traitons dès le départ en criminels et les procédures engagées, bien souvent contre elles plutôt qu'en leur faveur, entraînent des sanctions négatives qui s'ajoutent à leur expérience malheureuse.

Deuxièmement, et ce point de vue est partagé par des enquêteurs spéciaux et des agents d'immigration de Calgary avec lesquels je me suis entretenu ainsi que par des avocats qui s'occupent de questions ayant trait à l'immigration, la fonction et le bureau de l'enquêteur spécial ne devraient pas relever du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. On ne devrait pas en confier la responsabilité à des personnes directement ou indirectement reliées à ce ministère. On ne devrait pas exiger d'une seule personne, comme on le fait actuellement de l'enquêteur spécial, et ce quelles que soient ses qualités personnelles, d'assumer les rôles de poursuivant, de juge, de juré, d'exécuteur et de législateur tous à la fois.

Troisièmement, nous demandons que le grand public ait accès à l'information et que les dossiers et procédures de la Main-d'œuvre et de l'Immigration relatifs à l'information soient davantage justifiés devant le public. On ne devrait pas permettre que les agents de la Main-d'œuvre et de l'Immigration obtiennent de l'avancement parce qu'ils ferment des dossiers, dossiers qui devraient demeurer ouverts d'ailleurs.

Je pourrais mentionner que je crois savoir que M. Jed Baldwin fait actuellement des démarches pour qu'un bill privé soit passé à la Chambre. Ce bill porte essentiellement sur la question de l'information, mais j'y pensais surtout en fonction des procédures qui se rattachent à l'immigration.

Les sept minutes sont-elles écoulées?

Le coprésident (M. O'Connell): Professeur Konrad, vous vous en êtes bien tiré. Vous avez donné le bon exemple à tous les professeurs. M. Orlikow ouvrira la période de questions.

M. Orlikow: Monsieur le président, je trouve ce mémoire excellent. Je n'ai eu que l'occasion de le feuilleter rapidement, mais à première vue, les recommandations me semblent très valables. Je n'ai qu'une question. J'aimerais demander au professeur Konrad si, dans le cas qu'il nous a exposé en détail en mentionnant que les agents de la Main-d'œuvre et de l'Immigration du bureau local avaient fait preuve de mauvaise volonté, le ministre de sous-ministre avaient été saisis de la situation avant que l'expulsion n'ait effectivement eu lieu, ou si les représentations faites avaient été rejetées à l'un des échelons inférieurs de la filière hiérarchique?

Le professeur Konrad: J'ai toute une liasse de lettres signées de la main du ministre lui-même, mais j'ai découvert de trois sources distinctes qu'il ignorait tout de ce cas. Nous avons essayé. J'ai une lettre du premier ministre à ce sujet. Nous avons fait des démarches auprès de politiciens